



## Sommaire

P 2 - Mot de  
Monsieur le  
Maire

P 3 - PV du  
Conseil  
municipal

P 7 -  
Informations  
mairie

P 16 - Les  
Associations  
Digeoises

P 22 - Cinétoile

P 23 - Noël

P 27 - Les  
entreprises





## Horaires d'ouverture :

## Mairie :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h  
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30  
Samedi de 10h à 12h

## Agence postale :

03.86.41.14.30

Lundi, mardi, vendredi et samedi  
de 9h à 12h  
Mercredi de 10h à 12h

## Bibliothèque :

Vendredi de 15h30 à 18h

## Permanence de Monsieur le Maire

Samedi de 10h à 12h et sur  
rendez-vous la semaine

**Site internet :**  
[mairiediges89.fr](http://mairiediges89.fr)

**Adresse mail :**  
[mairie.diges89@wanadoo.fr](mailto:mairie.diges89@wanadoo.fr)

**Facebook :** Commune Diges

**☎ :** 03 86 41 12 89

Responsable de la publication :  
M. VANDAELE Jean-Luc

Responsable de la mise en  
page : Mme LEPRÉ Sandrine

## Etat civil Naissances



Le 2 octobre 2021 de César DE BIE

Fils de Thomas et Estelle DE BIE

Le 7 octobre 2021 de Calie VEILLARD

Fille de Julien et Abigaëlle VEILLARD

*Toutes nos félicitations*

## Décès



Le 20 octobre 2021 à DIGES de Etienne TASSIGNON des Barrats

Le 30 novembre 2021 à AUXERRE de Jean-Luc GOUSSERY du  
Bourg

Le 6 décembre 2021 à AUXERRE de Jean, Claude MARAÎCHER  
de la Verrerie Basse

Le 6 décembre 2021 à DIGES de Roger BEEUSAERT des Courris

*Nos sincères condoléances*

## Nouveaux Arrivants



Nous avons le plaisir d'accueillir :

Madame BONARGENT Aline du Bourg,

Monsieur COULAUD William du Bourg,

Madame TRUCHY Chloé du Bourg,

*Bienvenue dans notre commune*

*Nous invitons celles et ceux à qui nous n'avons pas souhaité la  
bienvenue, à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.*

# Mot de Monsieur le Maire

2021 s'achève... Bienvenue à 2022....



C'est avec de superbes décorations des places et façades du bourg de Diges que nous entrons dans les fêtes de Noël et du Nouvel An. Il faut dire qu'une quinzaine de personnes, l'AJD épaulée de quelques bénévoles et des enfants de l'école ont préparé depuis plusieurs semaines ces décors. Ce samedi 4 décembre, tous se sont affairés à les installer avec beaucoup d'imagination, de goût et de savoir-faire, bravant le froid et la pluie. Après une journée de montage, le vin chaud, préparé par le comité des fêtes était le bienvenu. Merci à tous pour cette entraide, ce moment de partage et de convivialité. Bravo à toute l'équipe !

L'ensemble de ces décors met une ambiance de fête, de gaieté, apporte un peu de légèreté à la vie. En ces périodes de pandémie à variants COVID et de semi-confinement cela est bienvenu.

Concernant ce covid, je ne peux que vous inviter à vous faire vacciner, à pratiquer les gestes barrières et suivre les consignes. C'est important pour vous et pour ceux que vous rencontrez.

Un évènement important n'a pas été célébré en 2021, c'est le centenaire de Monsieur Ernest PELTIER habitant du Moulin Cottin à Varennes. Ce n'est que partie remise... Monsieur PELTIER a longtemps travaillé la laine angora produite par son troupeau de chèvres. Homme à l'esprit très vif il composait et chantait encore très récemment des chansons. Nous lui souhaitons bien sûr la santé et encore de nombreux jours paisibles.

Après 33 ans de service à la commune de Diges comme agent technique, Jean-Luc GUYOT a fait valoir ses droits à la retraite. Merci Jean-Luc pour toutes les haies et accotements impeccablement entretenus. Merci pour tous les services que tu as apportés à notre village comme employé communal et pompier volontaire. Nous savons d'ailleurs que nous pourrons toujours compter sur toi et nous te souhaitons vraiment le meilleur pour ta retraite.

Le 16 octobre dernier la fête de la châtaigne rassemblait des milliers de personnes avec application du pass sanitaire. Une météo parfaite, des bénévoles très mobilisés, une bonne organisation, des propositions multiples et variées ont contribué à une très belle réussite. Nul doute que les visiteurs ravis reviendront... C'est ce qui fait la pérennité d'une manifestation. Bravo et merci aux organisateurs et à tous les bénévoles.

Nous ne le savons pas suffisamment : Diges a un important passé « ocrier ». Celui-ci est retracé dans une brochure écrite par Monsieur Jean-Charles GUILLAUME, historien, intitulée : Le travail de l'ocre en Puisaye : 1763-1966.

L'Ocrierie de Sauilly et les restes de puits de mines ici et là en témoignent. Dans les années 1900 plus de 150 ouvriers travaillaient à l'extraction de l'ocre. Une séance de dédicace de son livre a été organisée à la mairie le samedi 4 décembre dernier.

En cette fin d'année, avec l'ensemble des membres du conseil municipal, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de Noël et du Jour de l'an et une très bonne année 2022. Que santé, solidarité, paix et bonheur soient au rendez-vous pour chacun d'entre vous tout au long de ce nouvel an.

Je profite de ce mot pour vous informer que la municipalité présentera ses vœux le samedi 8 janvier 2022 à 17h à la salle des fêtes. C'est avec grand plaisir que nous vous y invitons. (1)

Joyeuses Fêtes et  
Bonne année 2022 à tous les Digeois  
Jean-Luc VANDAELE

(1) Pass sanitaire et masques seront exigés. Le maintien de ce rendez-vous dépend bien sûr de l'évolution de la crise sanitaire.

# PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 septembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le **9 septembre**, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de **M. Jean-Luc VANDAELE, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT, M. Frédéric BLIN, Adjoint.

M. Yves LE BOULBIN, Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN,

Mme Dominique BOUVIER, M. Sébastien GUILLOT, M. Thomas DE BIE.

Absents excusés : Sonia COGNIAUX (pouvoir à S. GUILLOT), Céline ZIEJZDZALKA, Mme Julie BARBIER (pouvoir à M. J-L VANDAELE), M. Julien ARNAUD

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LEPRÉ

## **Décision modificative budgétaire : paiement participation achat véhicule CPI Pourrain**

La participation de 16 500€ à l'achat du véhicule de CPI de Pourrain est assimilée à une subvention d'équipement, à cet effet, il est nécessaire de procéder à un virement de crédit au profit du compte 2041481 par diminution du compte 21318 de 16 500€ de la section d'investissement.

## **Assainissement : approbation RPQS**

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020

Monsieur le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

**Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :**

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

## **Point sur Permis d'aménager Eco-hameau**

M. le maire fait part au conseil municipal de l'état d'avancement du dossier.

Faute d'avoir complété le dossier comme demandé à l'échéance du 21/07/2021, la demande de Permis d'Aménager a fait l'objet d'une décision de rejet tacite en date du 28/07/2021.

Malgré les différents échanges et courriers, il s'avère que le dossier relatif à l'assainissement n'avait pas été déposé au SPANC qui n'a donc pas pu se prononcer sur sa validité et délivrer l'attestation de conformité. De plus le projet de PUP n'est pas adapté.

Le conseil municipal estime qu'il est préférable d'attendre le dépôt d'une éventuelle nouvelle demande de Permis d'Aménager, pour apporter les nouveaux éléments à demander, étude de sol avec positionnement du drainage, dossier ANC conforme, mise en place de conventions avec la commune, création comité syndical, etc...

### **Rentrée scolaire 2021/2022**

Mme Christiane MAUPRONT fait part au conseil municipal des données de la nouvelle rentrée scolaire.

L'effectif se chiffre à 70 élèves, répartis de la manière suivante :

Maternelle Petite et moyenne section :	Mme Anne DEFAUT	16 élèves
Grande section de maternelle et CP :	Mme Chantal VIÉ	18 élèves
CE1 – CE2	: Mme Brigitte RAMEL-SAVORET	15 élèves
CM1 -CM2	: Mmes Mathilde FICHOT et Chrissy LANCE-BARGAT	20 élèves

Mme Mégane GENTIL a les fonctions d'ATSEM dans la classe des GS – CP

Mme Aude TROTTIN de la Société API prépare les repas sur place pour la cantine scolaire dans le respect de la part de produits locaux et de repas végétarien tels qu'encadrés par la loi EGALIM.

Pour l'année scolaire 2020/2021, la restauration scolaire représente une charge pour la commune de 46 480€ (soit 6,07€/repas), la garderie périscolaire 8 219€.

Le protocole sanitaire est toujours en vigueur, les enseignants et le personnel doivent porter un masque en présence des enfants. Les enfants doivent porter le masque dans les locaux clos et respecter les gestes barrières.

**Cimetière :** suite à l'état des lieux réalisé dans le cimetière communal, il s'avère que dans l'ancien cimetière, 280 tombes ne sont plus entretenues, soit 40%.

Une procédure de relevage des tombes doit être engagée, cette démarche administrative dure environ 3 années. A cet effet, une société spécialisée devra être choisie afin de réaliser l'opération.

Une mise en concurrence va devoir être lancée.

**Journées du Patrimoine :** à l'occasion des journées européennes du patrimoine, comme chaque année, l'église St Martin sera exceptionnellement ouverte au public les samedi et dimanche de 13h à 19h. M. Thomas DE BIE est chargé de l'ouverture et de la fermeture de l'édifice. Il suggère de mettre un fond musical pour l'occasion.

**Nouveaux arrivants à Diges :** il pourrait être envisagé d'organiser une petite réception à la mairie avec les nouveaux habitants, mais aussi les parents des nouveau-nés afin qu'ils se rencontrent et soient accueillis par la municipalité.

**Commission culture et patrimoine :** réunion le jeudi 30 septembre 2021 à 20h30 à la mairie.

**Repas des aînés :** reporté en 2022

# PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le **18 novembre**, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de **M. Jean-Luc VANDAELE, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT, Adjoints.  
M. Yves LE BOULBIN, Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN, Mme Dominique BOUVIER,  
Céline ZIEJZDZALKA, M. Julien ARNAUD (arrivé à 21h15), M. Thomas DE BIE.

Absents excusés : M. Frédéric BLIN, Sonia COGNIAUX, M. Sébastien GUILLOT,  
Mme Julie BARBIER

Secrétaire de séance : Mme Martine VOIRIN

## **Décision modificative budgétaire :**

Afin de procéder à l'acompte au SDEY pour la rénovation de l'éclairage public, il est nécessaire de procéder à un virement de crédit au profit du compte 2041481 par diminution du compte 21318 pour un montant de 33 700€ de la section d'investissement.

## **Communauté de communes de Puisaye-Forterre : approbation rapport de la CLECT et attribution compensation dérogatoire**

### **APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT**

Le conseil municipal,

-Vu le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges établi le 21/09/2021.  
-Vu le IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts qui dispose que le rapport de la CLECT « *est approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la commission* »,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ DÉCIDE :**

**Article 1er :** Le conseil municipal approuve le présent rapport de la CLECT de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre du 21/09/2021.

### **APPROBATION ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEROGATOIRE**

Le conseil municipal,

-Vu le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges établi le 12 Novembre 2018, notamment les propositions de la CLECT pour une adoption dérogatoire des attributions de compensation (1° bis du V de l'article 1609 nonies du CGI) » ;

-Vu la délibération du conseil communautaire en date du 30/09/2021 approuvant les montants dérogatoires d'attribution de compensation proposés par la CLECT,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ DÉCIDE :**

**Article 1er :** Le conseil municipal approuve le montant dérogatoire d'attribution de compensation de **47 770 €** pour la commune de **Diges**, tel que proposé par la CLECT dans son rapport établi le 21/09/2021.

### **Assurance statutaire du personnel - avenant au contrat**

**Le Maire expose :**

Qu'au vu de l'extrême déséquilibre financier du contrat et du risque de résiliation unilatérale envisagée par l'assureur au 31 décembre 2021 en l'absence de révisions des clauses tarifaires et de prise en charge.

**Le Conseil, après en avoir délibéré décide**

**Article 1er :** d'accepter les nouvelles conditions du contrat groupe d'assurance statutaire des agents CNRACL :

Risques garantis : *Décès, AT/MP, CLM/CLD, CMO, Maternité*

**Option 2** : une augmentation des taux avec un maintien de prise en charge des IJ à 100% :  
**franchise à 15 jours en CMO 6.93%**

**Article 2** : Reversement des frais de gestion du CDG

Conditions : **cotisation forfaitaire annuelle de 2.5%** de la prime d'assurance de la collectivité par régime (IRANTEC ou CNRACL) d'agents assurés.

### **Demande de subvention AJD : décorations de Noël**

L'AJD souhaite mettre en place la décoration du village pour Noël, à cet effet l'association sollicite une subvention afin d'acheter les matériaux nécessaires à la confection des décorations de Noël.

**Le conseil décide d'attribuer une subvention de 700€ à l'AJD**

La subvention sera versée à **l'article 6574** de la section de fonctionnement.

### **Point sur Eco-lotissement**

Suite à la réunion qui s'est tenue dans les locaux de la CCPF à Toucy le 28 octobre 2021, avec le service instructeur, le SPANC et les membres de la commission urbanisme, différents points restent sans réponse :

- ✓ Absence de projet pour le traitement des eaux usées, aucun dossier n'a été déposé auprès des services du SPANC, ni étude de sol
- ✓ Question de la densité, nombre de maisons trop important
- ✓ Question du PUP, qui n'est pas adapté et illégal, le projet n'ayant pas un caractère d'intérêt général pour la population

### **Point sur extension locaux terrain de foot**

Les plans d'architecte devraient bientôt être réalisés ainsi que le chiffrage des travaux.

**Vœux du maire** : samedi 8 janvier 2022 à 17h

**Ecoles de Diges** : repas de Noël gratuit pour les enfants le vendredi 17 décembre 2021 au restaurant scolaire.

**Commission culture et patrimoine** : la commission s'est réunie à l'église afin de faire un état des lieux et lister les travaux d'amélioration à envisager, un représentant des bâtiments de France doit venir sur place.

**Cimetière** : plusieurs sociétés ont été contactées et doivent venir sur place pour établir une proposition pour le lancement de procédure de reprise administrative sur les 280 concessions recensées en « état d'abandon ».

**Assemblée générale « à chacun son chemin »** : M. Yves LE BOULBIN doit assister à la réunion. L'association souhaiterait répertorier et baliser un itinéraire sur Diges, les poteaux et les fiches indicatives sont financées par la Communauté de communes sur les fonds collectés par la taxe de séjour.

Aucune charge financière n'est demandée, mais il faudra entretenir le chemin.

# Informations mairie

- **Déclarations préalables de travaux et Permis de construire :**

Déclarations Préalables :

Le 27 septembre 2021 par **Madame BOITEL Ingrid** de Riot d'en haut – Installation générateur Photovoltaïque - Accordée

Le 29 septembre 2021 par **Monsieur JOLLY Guillaume** du Pressoir – Création et remplacement d'ouvertures – Accordée.

Le 7 octobre 2021 par **YCONIK** de Dijon – Installation Armoire SRO – Accordée.

Le 3 décembre 2021 par **Monsieur BREUILLÉ Grégory** de Volvent – Création extension – En cours d'instruction

Permis de Construire :

Le 29 juin 2021 par **Monsieur et Madame ROUSSELAT Jonathan et Anne-Sophie** des Beaufumès – Extension – Rejeté.

Le 6 novembre 2021 par **Monsieur BOURDON Yannick** de Gogot – Création Véranda – En cours d'instruction.

Le 23 novembre 2021 par **Monsieur GASSET Jérôme** de Monchenot – Création Maison Individuelle – En cours d'instruction.



*Merci d'informer au préalable le secrétariat de la mairie dans le cadre d'une demande pour l'installation de panneaux photovoltaïques, en nous précisant le nom de l'entreprise choisie.*

- **Points sur les projets :**

Vous trouverez dans les comptes-rendus des conseils municipaux les points d'avancement sur :

- Le cimetière : procédure de reprise administrative des concessions
- L'éco-lotissement
- Extension locaux terrain de foot

- **COVID – 19 : Rappel vaccination**

Vous pouvez prendre rendez-vous au centre de vaccination de Toucy :

☎ : 03 86 44 21 59 ou vous rendre sur Doctolib.

- Informations Coronavirus : restez informé de l'évolution de la crise sanitaire grâce au site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

# Informations Coronavirus

## POINT DE SITUATION

Pour faire face à la circulation épidémique et à la cinquième vague, de nouvelles mesures entrent en vigueur.

### Éducation

- **Passage au niveau 3 du protocole sanitaire dans les écoles primaires** (port du masque obligatoire dans les cours de récréation et limitation du brassage à la cantine et des activités sportives de haute intensité en intérieur).
- La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif ne s'applique plus à l'école primaire : **les élèves présentant un test négatif dans les 24h peuvent continuer à aller en classe.**
- Les collégiens à partir de la 6e qui disposent d'un schéma vaccinal complet peuvent continuer les cours en présentiel. Les élèves non-vaccinés doivent eux suivre leurs cours depuis chez eux durant la période d'isolement.

### Loisirs

- **Les discothèques ont interdiction d'accueillir du public jusqu'au 6 janvier 2022 inclus.** Cette interdiction s'applique jusqu'à la même date aux activités de danse dans les établissements recevant du public, tels les restaurants ou les bars.
- **Limitation des rassemblements festifs** dans la sphère privée.
- Concernant les manifestations et événements extérieurs, par exemple les marchés de Noël : évolution des protocoles, sous le contrôle des préfets, pour que la consommation de produits alimentaires soient strictement encadrées.

### Milieu professionnel

- **Instauration de 2 à 3 jours de télétravail par semaine lorsque c'est possible.**
- **Limitation des réunions en présentiel.**
- **Report des cérémonies de vœux, pots de départs...**

### Déplacements

- **Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance.** Seule exception, les personnes présentant un schéma vaccinal complet n'ont pas à présenter de test,

lorsqu'elles arrivent d'un État membre de l'Union européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse.

- Par ailleurs, pour faire face à la propagation du variant Omicron, **la classification des pays, définie sur la base des indicateurs sanitaires a évolué, avec l'ajout d'une classification pays « rouges écarlates ».**

#### Vaccination

- **La vaccination sera ouverte aux 5-11 ans en situation de surpoids ou atteints de pathologie à risque à compter du 15 décembre.**
- **Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.**

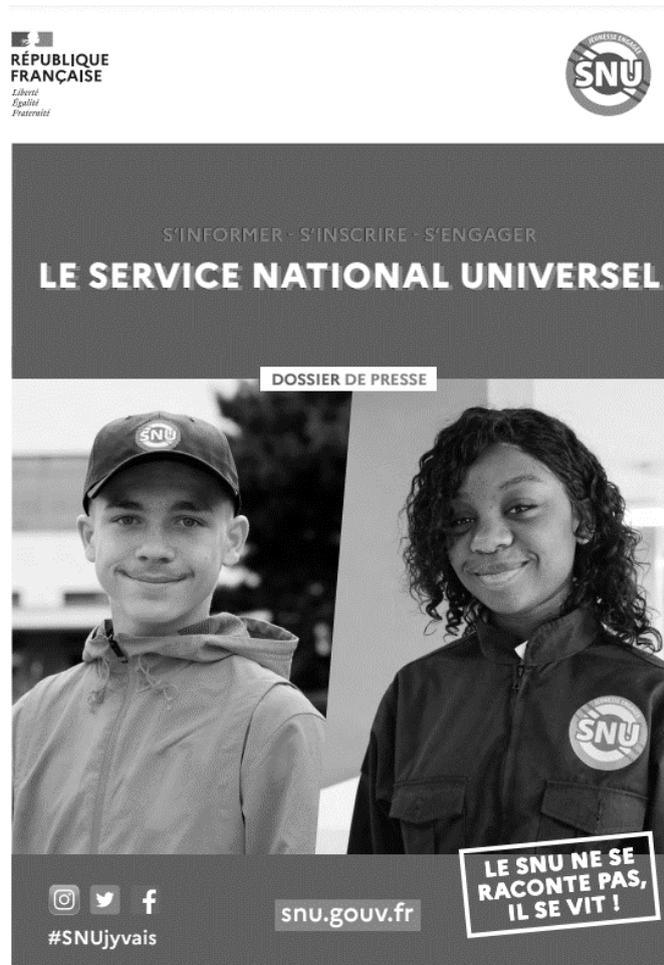
#### « Pass sanitaire »

- **À compter du 15 décembre, les personnes de 65 ans et plus et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront justifier d'un rappel vaccinal pour que leur « pass sanitaire » soit prolongé.**
- **Les personnes de 18 à 64 ans ayant eu leur dernière dose de vaccin avant le 17 juin devront avoir fait leur rappel au 15 janvier pour que leur « pass » ne soit pas désactivé, puisqu'elles auront passé à cette date les délais de 5 mois pour être éligibles au rappel et de 8 semaines pour réaliser ce rappel.**
- **Seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures seront des preuves constitutives du « pass sanitaire ».**

#### Gestes barrières

- **Le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public.**
- **L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.**

- **Service National Universel**



### Un format d'une ampleur inédite

Pour la première fois, le SNU explore de nouvelles temporalités en proposant **trois séjours de cohésion** aux 15-17 ans. S'agissant des jeunes scolarisés, il est particulièrement indiqué pour les lycées en classe de 2<sup>de</sup> qui n'est pas une classe d'examen.



Dès février, 4 000 volontaires pourront effectuer leur séjour de cohésion. Cette session se déroulera pendant les vacances d'hiver pour les volontaires de la zone A, et en partie sur le temps scolaire pour les volontaires des zones B et C.

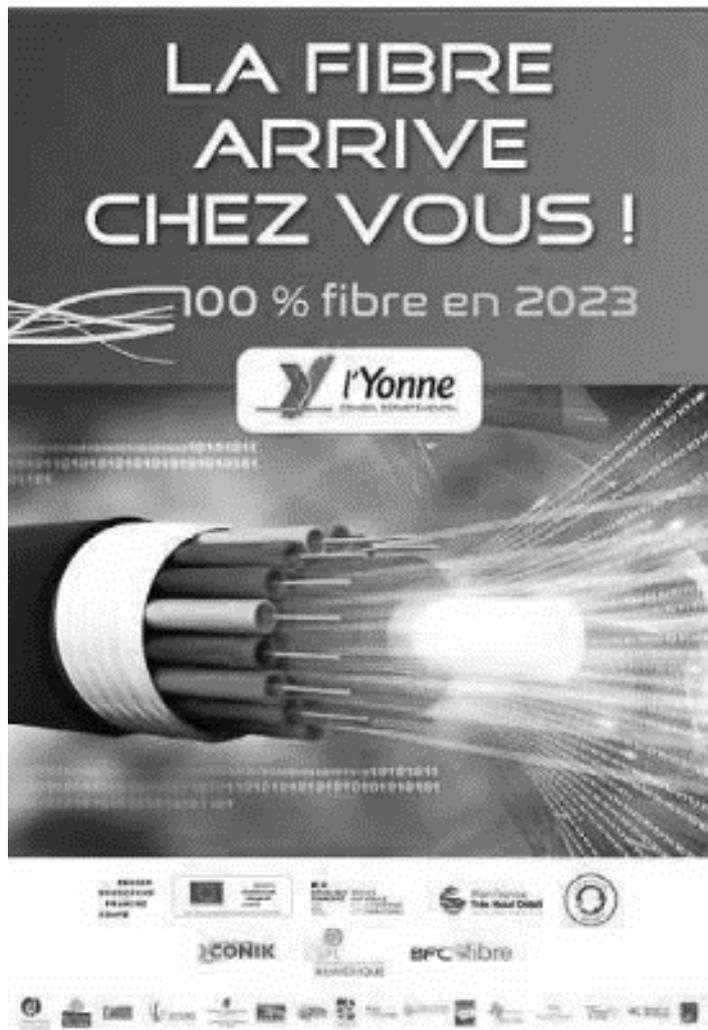
Les séjours de juin et de juillet accueilleront 46 000 jeunes.

Comme l'an dernier, la mobilité des volontaires se fera principalement à l'échelle intra-régionale.

La mise en place de trois séjours permet d'accueillir plus largement les volontaires en tenant compte des différentes contraintes des jeunes de 15 à 17 ans. Cette organisation vise à accompagner la montée en charge du SNU qui a vocation, à terme, à s'articuler avec les parcours des jeunes. Elle s'appuie par conséquent sur une implication de tous : lycéens de 2<sup>de</sup>, apprentis, jeunes travailleurs et jeunes sous obligation de formation ; délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes) ; préfetures ; partenaires associatifs, etc.

Les lycéens de 2<sup>de</sup> générale, technologique et professionnelle dont l'inscription aura été validée seront de plein droit autorisés à participer au séjour de cohésion hors vacances scolaires.

- **La fibre optique arrive**



## Le déploiement de la Fibre optique (1/4)

### Les grands principes de déploiement sur le territoire

#### 225 000 prises pour un territoire 100% connecté d'ici fin 2023

- 20% dans le cadre de l'initiative privée des opérateurs dans l'agglomération auxerroise et à Sens
- 20% dans le cadre d'un marché de conception réalisation avec la société CIRCET sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental puis exploitation au niveau inter-départemental par la SPL BFC Numérique et son délégataire BFC Fibre
- 60% dans le cadre d'une délégation de service public avec Altitude Infra et sa société dédiée Yconik

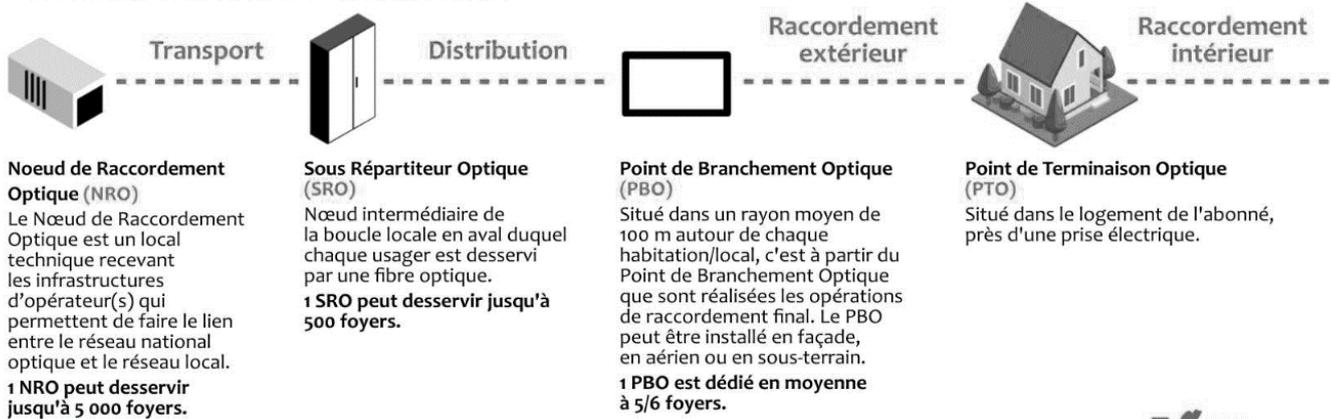
#### Les 2 Réseaux d'Initiative Publique du Conseil Départemental :

- Lui appartiennent
- Sont ouverts à tous les Fournisseurs d'Accès Internet

## Le déploiement de la la Fibre optique (2/4)

### Les grands principes de déploiement sur le territoire

#### LES COMPOSANTES D'UN RÉSEAU FTTH :



15



## Le déploiement de la la Fibre optique (3/4)

### Les étapes de déploiement

**ÉTUDES**  
Identification des adresses à raccorder et élaboration du plan du futur réseau.



**TRAVAUX TRANSPORT**  
La fibre est apportée jusqu'à l'armoire desservant la zone.



**TRAVAUX DISTRIBUTION**  
La fibre est apportée en aérien et en souterrain au plus près des maisons.



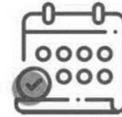
**Gel Commercial 3 mois**

**OUVERTURE COMMERCIALE**  
Les habitants sont informés individuellement de l'ouverture commerciale. Il est possible de souscrire un abonnement à la fibre auprès d'un fournisseur d'accès à internet.



**RACCORDEMENT À LA FIBRE POSSIBLE**

Prise de rendez-vous avec le fournisseur d'accès à internet pour le raccordement final.



16



# La délégation de service public Yconik (3/4)

## Présentation YCONIK



### 1. Une société de projet qui s'appuie sur 2 principaux contrats :

- Conception-Construction confiée à Altitude Infrastructure Construction
- Exploitation-Maintenance + Système d'Information confiés à Altitude Infrastructure Exploitation

### 2. Instance de pilotage :

- Comité de suivi Mensuel entre les équipes Opérationnelles
- Réunion de pilotage 2 fois par an avec élus
- Réunion managériale resserrée tous les 2 mois

### 3. Quantitatif :

360 Communes / 57 NRO / 315 SRO / 127 000 prises

### 4. Les partenaires fournisseurs du déploiement :

CIRCET / TRIGON / PCE / ENGIE / RESONNANCE / MANEO/BYON/COTTEL/SOGETREL



24



# Couverture Ciblée - Avancement



2997 SITES MOBILES

ont déjà été identifiés par les équipes-projets locales depuis juillet 2018

## Pour l'Yonne ?

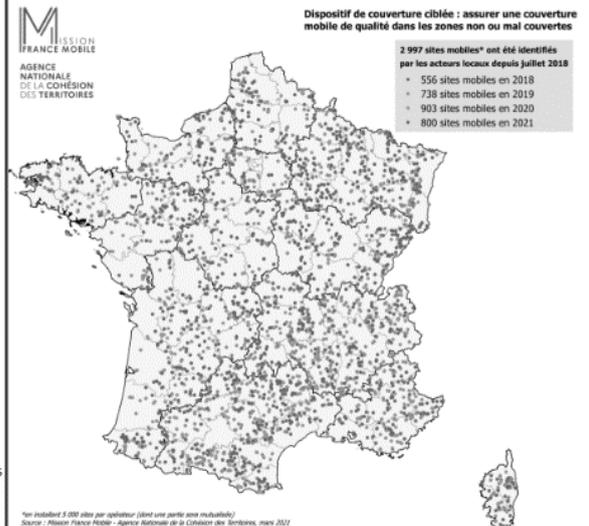
### UNE SOIXANTAINES DE SITES MOBILES IDENTIFIES (TOUT OPERATEUR)

#### Dont (leader Bouygues Telecom) :

AILLANTAIS	LA FERTÉ-LOUPIÈRE – EN SERVICE
PUISAYE FORTERRE	CHARNY ORÉE DE PUISAYE/SOMMECAISE – EN SERVICE
PUISAYE FORTERRE	DIGES – EN COURS DE CONCEPTION
PUISAYE FORTERRE	MOUTIERS-EN-PUISAYE – EN SERVICE
PUISAYE FORTERRE	SAINT-PRIVÉ – EN SERVICE
PUISAYE FORTERRE	SEMENTRON – EN SERVICE
PUISAYE FORTERRE	TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE – GUEDELON – EN SERVICE

#### AUTRES EPCI

ASQUINS / BUSSY EN OTHE / CHAILLEY / CHAUMOT / COLLAN / COURGENAY / DOMATS / EGRISSELLES LE BOCAGE / ESCAMPS / FONTENAY PRES VEZELAY / GRIMAULT / LES VALLEES DE LA VANNE / LUCY LE BOIS / MARSANGY / QUARRE LES TOMBES / SAINT CLEMENT / SAINT LEGER VALBAN / VALLAN / VERON / VILLENEUVE SUR YONNE / VIVIER



## • Informations Communauté de Communes Puisaye-Forterre

### La Communauté de communes au service des assistants maternels

La signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales et d'une charte avec les familles avec la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne-Franche-Comté permet à la Communauté de communes de Puisaye-Forterre de présenter trois nouveaux dispositifs d'aide aux assistants maternels. La Communauté de communes souhaite renforcer son soutien aux assistants maternels en cours d'installation ou déjà en activité sur le territoire de Puisaye-Forterre. L'intercommunalité leur apporte déjà un accompagnement par le biais de son relais petite enfance « Les P'tites Frimousses ».

#### 1. Coup de pouce aux logements des assistants maternels

Les assistants maternels sont agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile au Conseil départemental. Les professionnels de ce service vérifient la conformité des conditions d'hygiène et de sécurité des enfants accueillis. Ce contrôle peut amener à des améliorations du lieu d'accueil. Ce type d'agencement peut parfois être un frein à l'exercice même du métier, car la réglementation évolue au fil des années. L'aide financière apportée par la Communauté de communes, selon les conditions du Conseil départemental, sera plafonnée et pourra venir compléter le prêt que propose la CAF pour l'amélioration du logement des assistants maternels.

#### 2. Coup de pouce pour le 1<sup>er</sup> agrément de l'assistant maternel

Afin de favoriser l'installation des nouveaux assistants maternels, la Communauté de communes a décidé d'attribuer un soutien financier à l'acquisition de matériel (lits, chaises hautes, matériel d'hygiène ou de confection des repas, tapis, jeux et activité d'éveil...). Trois dossiers seront étudiés par an et pourront obtenir une aide plafonnée à 500€ maximum. En contrepartie, les assistants maternels soutenus s'engagent à exercer leur activité sur une période minimale de 3 ans et participer aux actions du RAM « Les P'tites Frimousses ». L'aide sera calculée sur la part restant à la charge de l'assistant maternel après déduction des autres mobilisables, dont celles de la CAF.

#### 3. Favoriser le départ en formation des assistants maternels

Pour les assistants maternels ayant des difficultés de mobilité, la collectivité proposera 2 types de soutien : la mise à disposition d'un véhicule pour favoriser le déplacement jusqu'au lieu de formation et l'organisation d'un co-voiturage. En cas de formation en semaine, une possibilité d'accueil exceptionnel des enfants en garde par l'assistant maternel pourrait être envisagée dans nos structures d'accueil en régie, à savoir Toucy, Pourrain et Courson-les-Carrières. L'objectif étant qu'aucun frais supplémentaire ne soit supporté par l'assistant maternel ou par les parents qui l'emploient.

Les dossiers de demande sont disponibles sur le site internet [www.puisaye-forterre.com](http://www.puisaye-forterre.com) / Rubrique S'épanouir / L'enfance et la jeunesse / Le Relais Petite Enfance. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance « Les P'tites Frimousses » au 03 86 74 60 59 ou 06 75 90 68 80 ou par mail à l'adresse [lesptitesfrimousses@cc-puisayeforterre.fr](mailto:lesptitesfrimousses@cc-puisayeforterre.fr).

### Encarts

#### La fibre optique à partir de 2022 en Puisaye-Forterre

Pour rappel la Communauté de communes est engagée, auprès du Conseil départemental de l'Yonne et de Nièvre Numérique, dans le développement de la fibre optique sur le territoire avec un investissement à hauteur de plus de 800 000€. Le projet de déploiement de la fibre optique a été publié par le Conseil départemental de l'Yonne en juillet 2021 avec une prévision d'installation à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2022 en Puisaye-Forterre. Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site [www.yonne.fr](http://www.yonne.fr).

## Une mobilité qui avance

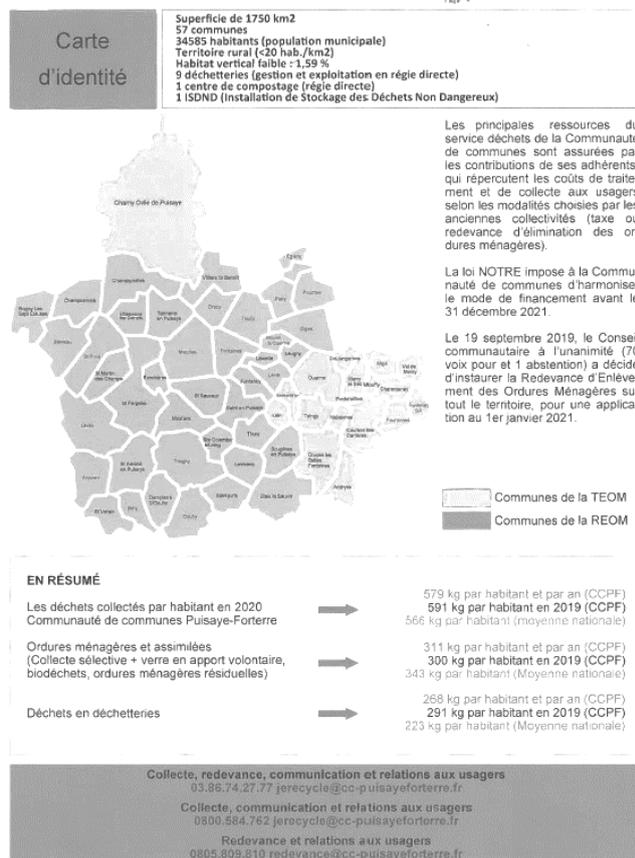
Lors de la séance du 8 mars 2021, le conseil communautaire a approuvé le transfert de la compétence "organisation de la mobilité " vers la Communauté de communes qui est désormais l'autorité organisatrice de la mobilité en Puisaye-Forterre. Afin d'engager une réflexion sur la mobilité moderne du territoire, les élus de la Communauté de communes se sont réunis le 3 novembre 2021 pour identifier les axes de travail. La Communauté de communes a missionné le cabinet d'études Item (basé à Besançon) pour traduire en objectifs, en jalons et en actions la stratégie de mobilité définie par les élus. Celle-ci se décline sur 4 axes :

- Mise en relation, sensibilisation, accès à la mobilité :  
Agir au plus près des citoyens pour leur proposer des moyens de mobilité du quotidien adaptés à leurs besoins,
- Transports collectifs :  
Mettre en place des systèmes de transport à la demande et de transport collectif sur les grands axes de mobilité du territoire,
- Infrastructures et intermodalités :  
Favoriser la complémentarité des infrastructures et le covoiturage. Partager harmonieusement le territoire entre les véhicules motorisés et les mobilités douces.
- Transports de marchandise et stratégie à long terme :  
Préserver la Puisaye Forterre des nuisances du trafic routier, tout en imaginant un avenir dynamique et intégré du territoire à l'échelle régionale : le développement économique et les enjeux environnementaux nécessitent de concevoir une stratégie à long terme sur la question du transport de marchandises.

En 2022, des ateliers seront organisés avec les partenaires institutionnels et techniques (Région, Département, élus, professionnels, collectivités voisines), ainsi que des acteurs de la société civile (citoyens, associations). Ces ateliers viseront à définir les actions à mener pour atteindre les objectifs fixés par la Communauté de communes.

## Les déchets

### Synthèse du rapport annuel 2020 de la collecte des déchets



COVID-19 - RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES - PORTEZ UN MASQUE - LAVEZ VOS MAINS RÉGULIÈREMENT - PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PRO

# Les associations Digeoises

## Club Marie Noël

Le 3 Octobre, notre repas d'automne a accueilli 41 convives qui se sont régalés et ont pu danser grâce au duo des Tontons Swingers89 qui ont animé ce déjeuner.

Au cours de ce déjeuner nous avons fêté 40 anniversaires d'adhérents nés de janvier à fin septembre (dont 5 octogénaires et 2 nonagénaires). Les dames ont reçu un bouquet de fleurs et les messieurs une bouteille de vin.



Lors de notre participation à la fête de la châtaigne nous avons bénéficié d'un temps exceptionnel ce qui a eu pour effet une fréquentation très importante ; Nous avons vendu toute notre pâtisserie, croque-monsieur et gaufres. L'ambiance était au beau fixe et nous étions ravis de notre journée.



Pour notre loto du 21 novembre, nous avons eu l'agréable surprise d'avoir un grand nombre de participants. En effet, une centaine de passionnés sont venus passer un agréable après-midi.

Pour les adhérents, le **9 Décembre** est prévu un après-midi club avec dégustation de la bûche de Noël, clémentines et papillotes.

A ce club seront célébrés 8 anniversaires des natifs des mois d'Octobre à Décembre.

Le Samedi **11 Décembre** aura lieu notre concours de **BELOTE**. Ouvert à tous. Venez nombreux !!

Le Club Marie Noël vous souhaite un bon Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.



La Présidente : Véronique Michaux



## Tennis Club de Diges



L'Assemblée Générale du club aura lieu le **vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 18h30** salle de l'Ocre. Et non, ce n'est pas un poisson ...

Bonnes fêtes de fin d'année et revenez-nous nombreux.

Les membres du Tennis Club



## Comité des Fêtes de Diges

### LA LINE DANCE COUNTRY VOUS ATTEND :

Notre groupe dynamique et motivé danse chaque mardi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes Marie Noël sur des musiques contemporaines, country, latinos.....sous la conduite de Nadine, animatrice attentive et disponible.

Pour nous rejoindre, contact : Jocelyne BOURGEOIS : 06 60 78 25 35



### RETOUR SUR LA 40<sup>ième</sup> FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

L'équipe du comité des fêtes était au complet ce 16 octobre pour répondre au flux important de visiteurs : environ 12000 à 15000 mille personnes. Le pass sanitaire n'ayant pas découragé les visiteurs, l'ensemble des exposants a profité de l'enthousiasme de cette foule venue pour profiter des produits proposés. En effet en ce qui concerne le comité des fêtes, les stands du jus de pommes, des produits de la châtaigne, du boudin, des châtaignes grillées, la restauration et la buvette ont été dévalisés et vers dix-sept heures, plus aucun produit disponible !!!

Le vide grenier bien que pressenti à minima, a permis de réunir plus de cent exposants tous satisfaits de leur présence, devant une affluence soutenue toute la journée.



Les expositions avec l'artisanat dans la salle des fêtes, les motos et véhicules anciens ; les voitures diverses ayant plus de trente ans ont agrémenté avec intérêt les nostalgiques.

L'église ouverte à cette occasion a permis de découvrir des oeuvres de peintres et sculpteurs, offrant une diversité de styles, permettant l'imagination de tout un chacun vers la culture, à portée de tous...

Cette fête est la réussite des membres du comité, de tous les bénévoles, mais aussi de tous les Digeois, projetons-nous maintenant vers le quinze octobre 2022 et à cet effet, si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, même quelques heures, vous serez les bienvenus.

Le calendrier des manifestations prévues est le suivant :

Saint Jean :	25 juin 2022	Fête de la châtaigne :	15 octobre 2022
Repas des bénévoles :	18 novembre 2022		

En attendant de vous retrouver nombreux, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Bertrand MAUPRONT



## FOOTBALL-CLUB DIGES-POURRAIN

Voilà presque trois mois que les footballeurs et footballeuses ont repris place sur leur terrain de jeu favori. Pour cette saison, nous sommes ravis que la plupart de nos licenciés retrouvent le droit de jouer. Finalement l'effectif général du club est stable par rapport aux 2 dernières années : 65 jeunes + 15 seniors. La catégorie qui rencontre un vif succès est celle des petits âgés de 5 à 8 ans, où l'on ne dénombre pas loin de 30 joueurs : ce qui permet de présenter à chaque plateau en Puisaye 2 ou 3 équipes le samedi matin. L'avenir est encourageant. Avant de continuer, je voulais remercier nos principaux partenaires qui nous soutiennent dans nos projets d'équipements pour les jeunes, donc merci à : Ets ROBIN-DUCROT, Ets SANCHEZ, le Garage des Michauts, Ets HIOLET et Ets RTP.

Fort de cet effectif, nous sommes représentés dans chaque catégorie d'âge mais il est vrai qu'à partir de la catégorie U13 jusqu'aux U18 nous sommes en entente avec le club de Toucy.

Afin de se développer encore plus, la nouvelle équipe dirigeante souhaite améliorer l'accueil de nos jeunes et de leurs parents : pour cela en accord avec les 2 municipalités nous essayons d'agrandir la surface des locaux déjà existants. Nous espérons voir nos projets évoluer et aboutir en 2022.

Je tenais également à remercier tous les bénévoles qui s'activent au sein de notre club que ce soit dans l'encadrement d'une équipe de jeunes ou pour aider lors des plateaux à domicile (café, goûter, buvette, nettoyage) ou pour le traçage des terrains et arbitrage.

Enfin, le bureau souhaite également pouvoir organiser une soirée dansante courant de l'année 2022 afin de se retrouver tous ensemble mais nous sommes en attente des nouvelles restrictions sanitaires à venir.

Pour le bureau du club.  
Nicolas PIERRON

Et merci également à nos Mamans Photographes ...Voici quelques clichés pêle-mêle :



# CLUB VTT CYCLO DIGES PUISAYE

## 1. Une rentrée du club sur les chapeaux de roue...

Les entraînements jeunes du mercredi (14h-16h30) regroupent en moyenne entre 30 et 40 coureurs même si la saison « froide » montre le bout de son nez ! Les entraînements adultes et jeunes rouleurs du samedi restent plus aléatoires en nombre de coureurs...la météo jouant un rôle beaucoup plus marqué sur la motivation de certains de nos cyclistes qui préfèrent s'entraîner sur route pour éviter le laborieux nettoyage des VTT.

Nous avons d'ores et déjà dépassé les 70 licenciés au club (dont certains doubles affiliés UFOLEP-FFC). Nouveau record atteint ! Et nous attendons encore des inscriptions... Alors n'hésitez pas à venir essayer le mercredi ou le samedi ! Adultes et jeunes sont les bienvenus ! (Contact : 06.20.04.04.74)

## 2. Une saison de cyclo-cross qui fait du bien...

Enfin des compétitions !! Certains de nos coureurs étaient en mal de concurrence et de dépassement d'eux-mêmes. Une dizaine de coureurs s'engage régulièrement sur les compétitions de cyclo-cross UFOLEP et FFC du département avec quelques très belles victoires et podiums chez les jeunes et moins jeunes !

### *FOCUS sur...le cyclo-cross d'ESCAMPS*

Des conditions dantesques étaient attendues au cyclo-cross d'Escamps le 28 novembre 2021...et bien ce fut le cas ! Du froid, de la pluie, de la boue et un véritable raz de marée "orange et noir", avec pas moins de 25 coureurs du VC Diges, dont 18 jeunes de moins de 13 ans !!! Des sourires, des pleurs, des jambes et mains gelées, des chutes...mais tous en ressortent heureux du dépassement de soi ! Et nous, fiers de nos coureurs en herbe !

En poussins (8 ans et moins) : coup double pour Elsa, 1ère fille et 1ère au scratch, Yoni 3ème, Ayden 6ème, Ethan 9ème, Lysandre 10ème, Noé DNF.

En pupilles (9-10 ans) : victoire de Matéo, Pierre 3ème, Basil 4ème, Gabin R. 6ème, Louka 11ème, Esteban 12ème.

En benjamins (11-12 ans) : Maé 2ème, Martin R. 5ème, Jules 6ème, Lohan 9ème, Gabin F. 10ème et Nolhan 11ème.

En cadets (15-16 ans) : Ivann 4ème. En féminines : Isabelle 1ère.

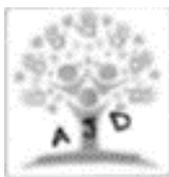
Belle course d'ensemble de nos adultes masculins : Florian, Hugo, Bertrand, Olivier (2ème en 3ème catégorie) et Anthony (1er en 2ème catégorie). **BRAVO** à tous nos coureurs qui ont brillamment représenté les couleurs du club et réchauffé les cœurs ❤️ des supporters Digeois venus en nombre ! Un grand merci au club organisateur l'Asptt Auxerre pour cette belle journée de sport !!

## 3. Sponsors et commande des maillots

Nouvelle saison = nouvelle commande de maillots ! Et la recherche des sponsors qui va avec ! Nous remercions la fidélité de nos partenaires qui participent une année de plus au dynamisme et aux projets de notre club : Le Garage des Michauts, Le Camping du Bois Guillaume, Rousselat Travaux Publics (RTP pour les intimes !), Toucy Cycles, SAS Taupin, Groupama et le comité des fêtes de Diges ! Nous accueillons avec plaisir le « petit nouveau », l'entreprise de Ferronnerie Sanchez de Pourrain ! Un grand merci à eux sans qui nous ne pourrions proposer des prix de cotisations et d'équipements aussi attractifs !



# Association des Jeunes de Diges (AJD)



Le 31 octobre dernier, la fête d'halloween organisée par l'AJD a rencontré un franc succès. La pluie s'étant invitée pour le week-end, la manifestation initialement prévue sur la place du village a finalement eu lieu à la salle de l'Ocre. Défilés dans le village (écourtés en raison du mauvais temps), atelier d'expériences fumantes, jeux, apéroloween et concours du déguisement le plus effrayant, étaient au programme de cet après-midi qui a réuni environ 80 personnes.

Encore un grand merci aux enfants et à leurs parents, au Club Marie Noël pour avoir encadré les défilés, ainsi qu'aux habitants de Diges qui ont joué le jeu lors de notre passage.



Mi-novembre, l'AJD a lancé la 2<sup>ème</sup> édition de sa tombola de Noël : de très beaux lots sont à gagner (tablette, smartphone, micro-chaine bluetooth, drone wifi bluetooth,...) et les meilleurs vendeurs de tickets seront récompensés. Le tirage aura lieu le Vendredi 17 décembre à 18H, en direct de la page Facebook de l'AJD.

Pour terminer l'année et célébrer les fêtes de fin d'année, l'AJD décorera le village aux couleurs de Noël. Beaucoup d'éléments de décoration ont été fabriqués par nos soins, nous nous y sommes beaucoup investis avec l'aide précieuse de bénévoles et d'autres associations. Nous

espérons que la décoration ravira le plus grand nombre d'entre vous et que nous ne serons pas victimes de vols ou dégradations, comme ce fut le cas malheureusement dans d'autres communes.

Pour le plaisir des petits et des grands, l'AJD proposera deux jeux autour d'un lutin et des cadeaux du Père-Noël (plus d'informations à venir sur notre page Facebook).

Enfin, un concours de dessins ayant pour thème « l'atelier du père Noël » est organisé avec les enfants de l'école. Les dessins seront accrochés dans la descente entre le primaire et la maternelle, au cours de la semaine précédant les vacances de Noël. Un vote sera organisé sur Facebook pour récompenser les plus belles œuvres.

De plus comme tous les ans, l'AJD offrira un livre à chaque enfant de l'école, qui leur sera remis lors de la « fête de Noël ».

Compte tenu du contexte sanitaire, nous avons décidé de ne pas établir de programme définitif quant à nos prochaines manifestations. Néanmoins, nous nous adapterons à la situation afin de pouvoir organiser de nouveaux événements. Suivez notre page Facebook (AJD89) et restez connectés à notre actualité !

Bon Noël et bonnes fêtes à tous

L'équipe de l'AJD



40, rue Paul Defrance 89130 Toucy - [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr) - [www.facebook.com/Cinéma-de-Toucy-Cinétoile](http://www.facebook.com/Cinéma-de-Toucy-Cinétoile)

Chers cinéphiles,  
Bonjour !

Entre deux programmations, parlons un peu financement participatif.

Le cinéma a été repris par l'association Toucy'Néma en 2019 mais a été contraint de fermer début 2020, pour cause de matériel défaillant.

Afin de se remettre en selle, des investissements ont été réalisés, aboutissant notamment à l'achat d'un projecteur à LED neuf et à l'installation prochaine d'enceintes, de 4 amplis 5.1, d'un nouveau Processeur Dolby et d'un nouvel écran !

Tout ceci implique un budget de **50 000 euros** et même si une bonne part a été réglée, nous comptons sur vous, chers amoureux du 7ème art !

Comment ?

- 1) En devenant adhérent à l'association : pour 10 euros (ou plus) pour l'année, vous recevrez les informations en priorité !
- 2) En faisant un don du montant de votre choix : des contreparties différentes vous sont proposées selon votre montant d'engagement

A savoir : vos dons sont **déductibles des impôts** ;)

Aujourd'hui plus que jamais, vous pouvez donner un réel élan à la culture à Toucy et en Puisaye !

L'association Toucy'Néma



# Noël

## Crèche de Noël :

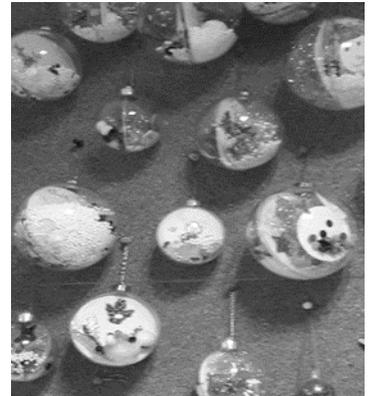
A cette occasion pour vous invitons à venir voir la crèche qui a été installée à l'église ; cette dernière sera ouverte tous les samedis du mois décembre de 14h00 à 18h00.



## Décorations de Noël

Samedi 4 Décembre, un groupe d'une quinzaine de Digeois s'activaient sous la pluie mais dans la bonne humeur pour décorer la place de la mairie, la place de l'église, les entrées du village, devant l'école.

En amont un atelier de préparation de paquets, de nœuds était mis en place. Les enfants de la garderie décoraient des boules de Noël. L'AJD de son côté confectionnait : lutins, bonhommes de pain d'épices, les rennes prêts à tirer un traîneau ...



Tout était en place samedi soir et faisait l'admiration des Digeois de passage.

Cependant dans la nuit du 6 au 7 décembre disparaissaient des boules décorées par les enfants et le décor installé devant la fontaine.

Ce que vous ne verrez plus !!!!!  
Un proverbe dit « Bien mal acquis ne profite jamais ! », alors si « l'emprunteur » veut bien restituer son larcin.....



### Chanson pour les enfants l'hiver :

Dans la nuit de l'hiver  
Galope un grand homme blanc.  
C'est un bonhomme de neige  
Avec une pipe en bois,  
Un grand bonhomme de neige  
Poursuivi par le froid.  
Il arrive au village.  
Voyant de la lumière  
Le voilà rassuré.  
Dans une petite maison  
Il entre sans frapper,  
Et pour se réchauffer,  
S'assoit sur le poêle rouge,  
Et d'un coup disparaît  
Ne laissant que sa pipe  
Au milieu d'une flaque d'eau,  
Ne laissant que sa pipe,  
Et puis son vieux chapeau.



Jacques Prévert

### Idées recettes pour les fêtes

#### Suprêmes de canette au caramel d'épices, pommes et marrons :

Pour 4 personnes :

4 suprêmes de canettes	200 gr marrons sous vide (ou surgelés)
1,5 cuillère à soupe de fond de veau Maggi	500 gr pommes de terre rattes
2 pommes rouges	100 gr sucre en poudre
½ cuil. café de cumin	½ cuil. café de curcuma
4 pièces d'anis étoilé	Gros sel, poivre.

- 1- Réaliser un caramel avec le sucre et 3 cuil. à soupe d'eau. Ajouter le cumin et le curcuma, puis laisser infuser les anis étoilés.
- 2- Dans une autre casserole délayer le fond de veau dans 250 ml d'eau, porter à ébullition puis réserver.
- 3- Faire cuire les rattes avec leur peau dans une casserole d'eau salée pendant 40 mn. Laver les pommes, les épépiner et les couper en quartiers.
- 4- Eplucher les rattes puis les poêler avec les pommes et les marrons pendant 4 à 6 mn. En fin de cuisson, ajouter 2 cuil. à soupe de préparation au fond de veau. Poivrer.
- 5- Dans une autre poêle, faire cuire les suprêmes de canette 5 à 6 mn côté peau, les retourner et poursuivre la cuisson 3 à 4 mn. En fin de cuisson, les badigeonner avec le caramel épicé, à l'aide d'un pinceau. Laisser reposer.
- 6- Mélanger le reste du fond de veau avec le caramel et poivrer. Répartir les rattes, les pommes et les marrons sur un plat chaud et disposer les suprêmes.  
Napper de sauce.

Astuce : avant de servir, laisser la viande se détendre quelques instants après cuisson pour la rendre encore plus moelleuse.

## Bouchées aux amandes et au Chocolat

Pour 25 bouchées :

185 g de poudre d'amandes	110 g de sucre en poudre
185 g de boudoirs	5 cuil. soupe de lait
3 cuil. à soupe de chocolat noir râpé	2 cuil. à soupe de rhum
50 gr de cacao amer.	

- 1- Mixer les boudoirs. Mettre la poudre dans un saladier, y ajouter la poudre d'amandes, le sucre en poudre et le chocolat râpé. Bien mélanger.
- 2- Mouiller avec le lait tiédi et le rhum. Travailler le mélange à la cuillère en bois jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
- 3- Former des boules de la taille d'une truffe et rouler dans le cacao.
- 4- Disposer dans de petites caissettes en papier et garder au frais 2h.

Conservées au frais dans une boîte fermée ces bouchées se gardent plusieurs jours....

## Saucisson aux Marshmallows

200 gr chocolat noir pâtissier	100 gr de beurre
100 gr de sucre glace	1 œuf
150 gr biscuits secs (type sablé)	10 marshmallows

- 1- Au bain-marie faire fondre le chocolat et le beurre. Lorsqu'il est fondu, le fouetter vivement à la fourchette pour obtenir un chocolat lisse.
- 2- Hors du feu ajouter l'œuf entier en mélangeant vivement, puis le sucre glace.
- 3- Couper les biscuits en petits morceaux et les marshmallows en 4.
- 4- Dans un grand saladier mélanger le chocolat fondu, les biscuits et les marshmallows.
- 5- Verser la préparation sur une feuille de papier d'aluminium d'environ 30 cm de long. Replier l'aluminium tout autour de la préparation pour lui donner la forme d'un gros saucisson.
- 6- Placer le saucisson au réfrigérateur pendant environ 6h pour qu'il durcisse.

Avant de servir le saucisson, retirer le papier d'aluminium et le rouler dans de la noix de coco parée ou du cacao amer et couper en tranches....



## Les entreprises

**MECANIQUE A DOMICILE**  
*Toujours à votre service*

- **Entretien périodique**
- **Montage/Equilibrage de pneus**
- **Distribution/Embrayage**
- **Diagnostic électronique**

**Email : jmbdom89@outlook.com**  
**N°06.20.73.94.80**

**Mr BRUN**  
**Jimmy**

**3 Lieu dit Les**  
**Beaufumés**  
**89560**  
**Ouanne**

**M.R Multi-Services**

Morainville Richard | Homme toutes mains  
SIRET 900791898 00019 | Morainvillerichard@gmail.com



Travaux int et ext, études toutes propositions

2 rue des corniers 89240 DIGES  
06 15 03 57 76

**Wilfrid**  
**SWARTVAGHER**

**RENOVATION ET AMENAGEMENTS**  
en bois et matériaux naturels  
intérieur et extérieur

89240 DIGES - 06 41 84 19 71  
wilfrid.swartvagher@gmail.com

**TOURNIER JEAN-PAUL**  
**PEINTURE- PAPIERS PEINT**



**PEINTURE**  
**DECORATION**  
**REVETEMENT**  
**DE SOL & MURS**  
**VITRERIE**

15, CHEMIN DES DEUX PUIITS  
VOLVENT - 89240 DIGES  
TEL : 03.86.41.17.35  
06.13.22.72.75



**RENAUDAT VINCENT**



**Plomberie**  
**Chauffage**  
**Zinguerie**

Neuf  
&  
Rénovation

**Entretien - Dépannage - Ramonage**  
**4 Le Colombier 89240 DIGES**  
**Tél/Fax : 03 86 41 28 28**  
**Siret 448 887 190 000 16**

## Art Batiment et Patrimoine

Maçonnerie neuf et rénovation  
Enduit, Carrelage, Faïence  
Couverture, Zinguerie  
Aménagements de combles - A.B.P

14 la forêt 89240 DIGES  
06 22 41 71 03 / 03 86 33 15 89  
sarl.abp@sfr.fr  
www.artbatimentetpatrimoine.fr



**AMBULANCE - VSL - TAXI**  
**ST CHRISTOPHE**  
**03 86 41 51 09**  
89560 COURSON-LES-CARRIÈRES TAXIS : Andryes, Courson, Diges et Ouanne

**Couverture - Zinguerie**  
**Démoussage**



**Denis CARRE**

55 rue des Sources Montchenot  
**89240 DIGES**

**Tel : 03.86.41.14.89**

**COURTILLAT ERIC**

4 hameau Arqueneuf  
89240  
Diges

Travaux publics et particuliers  
Terrassement  
Assainissement  
Goudronnage



Tel : 03 86 41 00 75  
portable : 06 62 35 00 75  
courtillat.e@live.fr

**LUDO SERVICES**  
A la MAISON INTÉRIEURE  
et Extérieur



Le Petit travaux de  
jardinage

**LE PETIT TRAVAUX  
DEBRICOLAGE**

SIRET 792.543.662  
Tel: 06. 40 92 69 76

89240 POURRAIN

ludoservices89240@gmail.com

SERVICES à la personne  
50% de réduction d'impôts !

**DÉPÔT - VENTE  
DES TRÉSORS**



Av. du Général de Gaulle - 89130 Toucy

**06.27.69.46.35**

depotauxtresors@orange.fr

N° Siret: 492 457 692

Jean-Charles Guillaume

**LE TRAVAIL DE L'OCRE  
EN PUISAYE  
BOURGOGNE  
1763-1966**

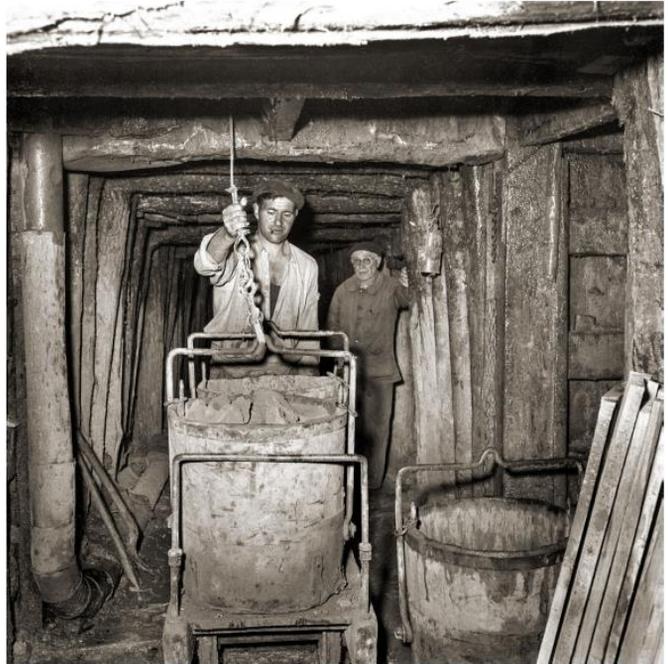


Format 210 x 297 mm – Impression en quadrichromie - Couverture papier 250 g – Intérieur 136 pages papier 100 g – Façonnage dos carré-collé – Prix 20 €



À partir de 1810, l'extraction de l'ocre commence à Saully. En 1820, Jean-Baptiste Sonnet ouvre son premier découvert. En 1821, Edme Dufour met en service un four à ocre. En 1836, Joseph Lechiche construit sa propre usine.

Diges devient le centre majeur d'une activité qui domine le monde entre 1850 et 1875.



Grâce aux témoignages et archives, le modèle de développement mis en place a pu être reconstitué.



**Contact : Jean-Charles GUILLAUME**  
**Courriel : [jc-guillaume-gy@wanadoo.fr](mailto:jc-guillaume-gy@wanadoo.fr) - Téléphone : 03 86 41 61 78**  
**[www.histoire89.fr](http://www.histoire89.fr)**

**PENSEZ A VOTRE 3ème DOSE DE RAPPEL  
5 MOIS APRES LA SECONDE DOSE**

# **COVID-19**

**Le virus circule toujours !  
Soyons tous responsables et vigilants !  
N° du centre de vaccination de Toucy :  
03.86.44.21.59 (de 9h à 12h et de 14h à 17h)**

## **On continue de se protéger !**



**Toussez dans  
votre coude**



**Lavez  
vos mains**



**Gardez vos  
distances**



**Couvrez  
votre visage  
(si moins de 2 mètres)**

**Prenez rendez-vous !  
Un autre numéro est à votre disposition  
n'hésitez pas à laisser un message  
06.08.81.47.26**

### **CERTIFICAT DE VACCINATION DU COVID**

**Les attestations de vaccination contre la COVID 19 sont récupérables en ligne.  
Vous pouvez en utilisant le lien suivant : <https://attestation-vaccin.ameli>**

**Vous n'avez pas internet ? Vous pouvez demander votre attestation à la caisse  
d'assurance Maladie ou au centre de vaccination de Toucy avec  
votre carte vitale.**